



L'essentiel & plus encore

## MSA Nord -Pas de Calais

Mention d'information RGPD - n°22-14

### Gestion de la veille précarité

La Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dénommé «**Gestion de la veille précarité** » dont la finalité a pour objectif l'accompagnement des personnes dans le cadre d'une situation de rupture.

Les situations de rupture peuvent être les suivantes :

- Le décès d'un adhérent ou d'un enfant,
- Un arrêt de travail de plus de 60 jours (salariés et/ou exploitants agricoles),
- L'attribution d'une pension d'invalidité,
- L'attribution à un nouveau bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé,
- Les signalements d'impayés de loyers.

Les objectifs du traitement sont, pour chaque cas cité ci-dessus, l'envoi systématique d'un courrier d'information par le service DSST, de la MSA Nord - Pas de Calais, informant les adhérents concernés qu'ils peuvent :

- Contacter le service social,
- Ou qu'un travailleur social prendra contact avec l'adhérent.

Ce traitement est basé sur un intérêt légitime.

Les informations traitées sont les suivantes : données d'identification, vie personnelle, informations d'ordre économique et financier.

Certaines autres données peuvent être demandées aux personnes concernées dans le cadre de l'avancement de leur dossier dans la finalité de ce traitement.

Les données seront conservées par la Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais durant une période de 5ans après l'envoi du courrier d'information aux adhérents concernés.

L'accès aux données est réservé aux agents, dûment habilités, des services de la MSA Nord – Pas de Calais, concernés par la finalité du traitement, en tant que destinataires internes.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition des données qui vous concernent.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : [dpo.grprec@msa59-62.msa.fr](mailto:dpo.grprec@msa59-62.msa.fr).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)  
3 Place de Fontenoy - TSA – 80715 – Paris Cedex 07.